

29 Septembre 2016  
PARIS

## Réseau mobile indoor

IMMOBILIER

# 15 premiers bâtiments bas carbone labélisés

Par Isabelle Duffaure-Gallais - LE MONITEUR.FR - Publié le 06/07/2016 à 15:02

**Mots clés :** Bâtiments d'habitation - Bâtiments d'habitation - Gouvernement et fonction publique**Huit projets de bureaux et sept opérations de logements collectifs ont reçu le tout nouveau label bas carbone BBCA le 5 juillet, en présence de la ministre Emmanuelle Cosse.**

© BBCA - Emmanuelle Cosse a salué les premières réalisations de bâtiments bas carbone

Le mardi 5 juillet, l'association pour le développement du bâtiment bas carbone (BBCA) a délivré les quinze premiers labels Bâtiment bas carbone à des opérations de bureaux et de logements collectifs.

Stanislas Pottier, président de l'association, a salué la mobilisation de tout un secteur pour agir sur le climat et développer une économie bas carbone. Les acteurs de la construction et de l'immobilier ont des raisons de s'investir pour la diminution de leur empreinte carbone puisque le logement est le secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre (GES) avec 27% des émissions en France. Si 40% de ces GES sont émis pendant l'exploitation du bâtiment (sur 50 ans), la part la plus importante revient à la construction : 60%.

## BBCA inspirateur du label énergie-carbone

Les maîtres d'ouvrage de ces quinze premières opérations distinguées par le label n'ont pas attendu les décisions politiques, les réglementations, pour avancer sur la voie du bas carbone. La ministre du Logement et de l'Habitat durable Emmanuelle Cosse a elle aussi salué ces premières réalisations exemplaires et souligné que la France était leader en Europe, voire dans le monde sur la lutte contre les gaz à effet de serre, notamment dans le bâtiment. Elle a présenté le vendredi 1<sup>er</sup> juillet avec Ségolène Royal le label énergie-carbone qui préfigure la future réglementation environnementale 2018 des bâtiments ([lire notre article](#)). Dans sa partie carbone, ce label s'est inspiré du référentiel du label BBCA. L'association a été partie prenante dans la définition du label gouvernemental, comme les collectifs Effinergie et HQE. La ministre a rappelé que les trois acteurs restent libres de proposer des labels plus ambitieux, à côté du label énergie-carbone qui constitue un socle minimum.

## Diviser par deux l'empreinte carbone

L'association BBCA, créée en octobre 2015, réunit aujourd'hui 130 membres : architectes, promoteurs immobiliers, constructeurs et bureaux d'études. Son défi est de diviser par deux l'empreinte carbone des bâtiments, en passant de 1 t de CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup> construit à 500 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>. Elle a mis au point le premier référentiel de mesure de l'empreinte carbone du bâtiment qui permet la délivrance du label BBCA. Lequel atteste de l'exemplarité d'un bâtiment en matière d'empreinte carbone en valorisant toutes les démarches bas carbone à la construction (mixité intelligente des matériaux, sobriété de

la conception...) et à l'exploitation (énergie faiblement carbonées, énergies renouvelables...). Il prend également en compte les bénéfices du stockage de CO<sub>2</sub> des matériaux bio-sourcés ainsi que les efforts accomplis en termes d'économie circulaire.

Certains convaincus d'aujourd'hui ont d'abord été sceptiques, comme l'architecte Denis Valode qui avoue avoir eu des doutes sur cette énième certification qui allait « brider la conception et favoriser la normalisation rampante ». Au contraire, il a découvert que concevoir dans une optique bas carbone, c'est « avoir une plus grande largeur de vue, envisager l'ouvrage de façon plus globale, sur tout son cycle de vie, en intégrant recyclabilité et évolutivité ». Pour Jean-Paul Viguier, auteur du projet de plus haute tour à structure bois à Bordeaux (57 m), c'est aussi un moyen de favoriser le développement de nouvelles filières, comme le bois en Aquitaine. Et pour tous les acteurs des projets labélisés, construire bas carbone, c'est d'abord mener une réflexion sur les matériaux : employer chacun là où est le plus performant, et dans tous les cas utiliser le minimum de matière, la réduire à l'essentiel.

Les trois organismes certificateurs délivrant le label BBCA sont Certivea pour les bureaux, Cerqual et Promotelec Services pour les logements collectifs.

## Focus

---

### Les 15 opérations labélisées

#### Bureaux

**Enjoy** (R+1 à R+6 – 17 384 m<sup>2</sup>) – ZAC Clichy Batignolles Paris 17 – livraison : septembre 2018 – Maître d'ouvrage : Bouygues Immobilier – Architecte mandataire : Baumschlager Eberle – Architecte associé : Offscape – Constructeurs : Les Maçons Parisiens/Mathis

**Themis lot n°4** (R+7 – 10 655 m<sup>2</sup>) – Boulevard Douaumont Paris 17 – livraison : avril 2018 – Maître d'ouvrage : Icade Promotion Tertiaire – Architecte : Corinne Vezzoni & Associés, M Boiteau Martin

**Perspective – Bordeaux Euratlantique** (R+6 – 4587 m<sup>2</sup>) – Quai de Brienne Bordeaux – livraison : mars 2018 – Promoteur : Pichet Promotion – Architecte : Laisné Roussel

**L'Echo** (R+5 – 7051 m<sup>2</sup>) – 55 avenue Paul Kruger Villeurbanne (69) – livraison : avril 2016 – Maître d'ouvrage : SCI Kruger – Adim Lyon – Architecte : Xanadu Architectes – Constructeur : GTM Bâtiment et Génie Civil Lyon.

**Oveliance – Agefos** (1795 m<sup>2</sup>) – rue Pierre-Gilles de Genne Lyon – livraison : avril 2016 – Maître d'ouvrage : Agefos – Architecte : Novelige

**Ywood Docks Libres – Marseille** (R+6 – 3700 m<sup>2</sup>) – 5 rue René Cassin Marseille – livraison : juin 2015 – Maître d'ouvrage : Nexity Ywood – Constructeur : Mathis

**Bâtiment Codah – tranche 1** (2660 m<sup>2</sup>) – ZAC du Pressoir Le Havre – livraison : décembre 2014 – Maître d'ouvrage : Communauté de l'agglomération havraise (Codah) – Architecte : cabinet d'architecture 6.24 – Constructeur : Sogea Nord-Ouest

**Espaces de séminaires de l'hôtel des Trois Hiboux** (extension salles de séminaire 1 niveau – 438 m<sup>2</sup>) – Parc Asterix Plailly (60) – livraison : mars 2017 – Maître d'ouvrage : Grévin et compagnie – Architecte : SF&P & associés

#### Logements collectifs

**Noisiel Le Lizard II** (1 bâtiment, 231 studios R+5 – 5590 m<sup>2</sup>) – 5, grande allée du 12 février 1934 Noisiel (77) – livraison : mai 2018 – Maître d'ouvrage : Crédit Agricole Immobilier SAS – Architecte : GERA Architectes – Constructeur : Poulingue

**Bussy SY4 A et B** (2 bâtiments – 12 logements R+2 – 3949 m<sup>2</sup>) – Maître d'ouvrage : Crédit Agricole Immobilier d'entreprise – Architecte : Atelier BW

**Ris-Orangis Quai de la Borde** (3 bâtiments, 140 logements R+4 – 8805 m<sup>2</sup>) – Quai de la Borde Ris-Orangis (91) – livraison : octobre 2016 – Promoteur : Promicea-Woodeum – Architecte : Wilmotte & Associés – Constructeurs : Mathis, Eiffage

**Cormeilles-en-Parisis La Voie des Moulins** (5 bâtiments, 60 logements R+2 – 3694 m<sup>2</sup>) – rue Saint-Germain Cormeilles (95) – livraison : janvier 2018 – Maître d'ouvrage : Novigere SA HLM – Architecte : Tecnova Architecture – Constructeur : Eiffage

**Résidence Epicéa** (23 logements R+3 – 1560 m<sup>2</sup>) – 1 allée Lucie Aubrac Issy-les-Moulineaux (92) – livraison : mars 2017 – Promoteur : Promicea-Woodeum – Architecte : Wilmotte & Associés – Constructeur : Bouygues/Woodeum

**Rue des Ardennes** (15 logements R+4 – 951 m<sup>2</sup>) – 10-12 rue des Ardennes Paris 19 – livraison : juin 2016 – Maître d'ouvrage : Ogif – Architecte : Aimeric Audebeau – Constructeur : Brézillon

**Passage Desgrais** (6 logements R+3 – 390 m<sup>2</sup>) – 6 passage Desgrais Paris 19 – livraison : fin 2016 – Maître d'ouvrage : Batigère Ile-de-France – Architecte : Nomade Architectes

